

Communiqué du Conseil syndical du SNAD CGT

Le conseil syndical du SNAD-CGT s'est réuni les 04, 05 et 06 juin 2013. Il a apprécié la situation tant en douane que dans la sphère Finances dans un contexte économique et social difficile. Les agents des Douanes ne sont pas épargnés et sont inquiets quant à leur avenir professionnel et personnel.

Depuis l'action du 06 décembre 2012 à Ivry sur Seine et le déplacement de très nombreuses délégations douanières représentant l'ensemble du territoire national, nous sommes engagés dans un processus d'initiatives et d'actions unitaires.

C'est à partir de là, que l'intersyndicale nationale a mené une réflexion sur la popularisation de l'importance du travail des douaniers et leurs missions, au travers des forums locaux ciblés et d'états généraux nationaux. Il s'agit d'afficher un front d'opposition aux projets destructeurs de l'Administration. En ce sens, il a été décidé de ne plus siéger dans les GT nationaux et locaux quand l'ordre du jour porte sur le Projet Stratégique Douanier 2018.

Dans ce contexte, il est important de rappeler que **l'intersyndicale nationale exige un moratoire sur les suppressions d'effectifs, de services, d'unités et la baisse des crédits de fonctionnement.**

L'idée force est de sauvegarder et promouvoir les missions du service Public Douanier. Ses moyens tant en effectifs qu'en crédits de fonctionnement doivent être renforcés.

Le seuil incompressible de nos effectifs a été largement dépassé ! Dans un contexte de crise systémique, d'évasion fiscale et de fraude généralisée, notre processus d'action est primordial, nécessaire et la mobilisation incontournable.

Ainsi, malgré les tentatives de sabotages orchestrées par la Direction Générale des Douanes, les forums locaux se sont tenus au Havre, à Narbonne, Bordeaux (audience devant le CESER d'Aquitaine), Marseille, Lille, Nantes et Toulouse est dans l'attente d'une décision du CESER (ceux d'Île de France se tiendront le 17 juin).

Ces états généraux participent à la nécessité de sensibiliser l'opinion (associations, élus, citoyens, professionnels...) pour qu'elle puisse donner son avis et s'exprimer sur la question du service public douanier. Il s'agit de contribuer et d'intervenir activement dans les débats parlementaires relatifs au projet de loi de finances 2014 qui déterminera, entre-autre, les moyens alloués à la douane pour l'exercice de ses missions.

Dans ce cadre, le SNAD CGT partage avec l'intersyndicale la conviction qu'une mobilisation de tous les personnels à PARIS en octobre (discussion budgétaire) serait un moment important et nécessaire pour peser dans le débat et dans les choix qui s'opéreront. Il convient pour réussir cette étape de formaliser rapidement cette perspective notamment en décidant d'une date dans les plus brefs délais afin que le temps de la préparation et de la mobilisation soit suffisants pour réussir.

Le SNAD CGT est bien conscient de la difficulté aujourd'hui pour les personnels d'entrevoir le futur de la douane dans la sérénité. Cependant, **le Conseil Syndical de la CGT douane réaffirme avec détermination que des alternatives sont possibles, que des perspectives réelles s'offrent à nous pour un service public douanier d'utilité économique, sociale et environnementale.**